

AUTORISATION DE DETENTION D'ARME DE CATEGORIE B

TIREURS SPORTIFS par le SIA

(1^{ère} demande ou renouvellement)

Démarches à effectuer pour une première demande ou pour un renouvellement concernant l'acquisition et la détention d'une arme ou d'un élément d'arme.

La demande de feuille verte est à faire au président de l'ATPN (demande d'avis préalable à l'obtention d'une autorisation d'acquisition et de détention d'arme)

Il faut **vous connecter à [EDEN.FFTIR.COM](https://eden.fftir.com) et aller sur « mes informations » puis « demande d'avis préalable », ensuite dans la fenêtre « Mode de demande » choisir « Acquisition ou Renouvellement » selon votre cas et ensuite valider par « ENVOYER LA DEMANDE ».**

Attention : il ne faut pas télécharger de document sur EDEN !

Ensuite, il faut envoyer la copie de votre carnet de capacité et d'assiduité (avec photo et signature) par courriel au président de l'ATPN à l'adresse mail suivante: « president.atpn@free.fr »

S'il s'agit d'une première demande, Il est bien évident que le carnet doit comprendre les trois tampons justifiant de vos tirs contrôlés espacés d'au moins deux mois.

La feuille verte vous parviendra par courrier postal dès validation par la Fédération et signature du Président

Ensuite, la demande (première demande ou renouvellement) est à effectuer sur le site du SIA (Système d'information sur les armes) « sia.detenteurs.interieur.gouv.fr »

Il faut tout d'abord **créer un compte sur le SIA**, sur le site sélectionner « Licencié » et ensuite « Créer mon compte ». Il faut ensuite suivre la procédure en commençant par entrer le numéro de licence.

La copie numérisée de la licence valide ainsi que d'une pièce d'identité française doivent être produite (titre de séjour pour les étrangers). Un justificatif de domicile sera aussi demandé.

Le certificat médical à jour est aussi à importer sur le SIA.

Un numéro SIA sera alors délivré ainsi qu'un identifiant et un mot de passe sera créé.

Vous pouvez ensuite vous connecter à votre compte SIA avec votre identifiant et votre mot de passe.

Ensuite, sur le site SIA, vous accéder alors à l'onglet « Mes Démarches » puis « Demander une autorisation/un renouvellement d'autorisation »

Il faudra alors importer : **Un extrait d'acte de naissance numérisé avec mentions marginales datant de moins de trois mois, la copie numérisée de l'avis favorable de la Fédération Française de Tir (feuille verte).**

Attester sur l'honneur disposer des installations nécessaires à la conservation d'armes à feu de catégories A et B, puis « Déposer la demande ».

IMPORTANT : Toute demande de renouvellement doit être présentée au moins trois mois avant la date d'échéance de l'autorisation en cours.